

Association Foncière Pastorale
De Saint Christophe en Oisans
Mairie
405, route de La Bérarde
38520 Saint Christophe en Oisans
SIRET : 200 011 575 00012



PRÉFÈTE DE L'ISÈRE
TUTELLE DES ASA
REÇU LE 29/09/2025

**EXTRAIT N°5-2025
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT
Séance du 27 septembre 2025**

Le Syndicat, formé de 4 membres titulaires et de 4 membres suppléants, élus lors de l'Assemblée des Propriétaires du 27 septembre 2025, s'est réuni le même jour à 14h00 à Saint Christophe en Oisans.

Syndics présents

Titulaires : BOURGUIGNON Eric, LEHMANN Jean-Luc, TURC Gérard, TURC-GAVET Yves
soit 4 présents

Suppléants : DUCRET Yannick, TURC Marie-Claude, TURC Christian,
Soit 3 présents

Suppléant excusé : THIERS Philippe

soit 7 syndics dont 4 voix (seul les titulaires votent !)

Soit un total de 4 voix

formant la majorité des membres, sous la présidence du doyen, M TURC-GAVET Yves ayant désigné Monsieur LEHMANN Jean-Luc comme secrétaire de séance, a pris la délibération suivante :

ELECTION DU PRESIDENT

Le conseil syndical élit à l'unanimité, LEHMANN Jean-Luc, en qualité de Président de l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans.

ELECTION DU VICE PRESIDENT

Le conseil syndical élit à l'unanimité, TURC Gérard, en qualité de Vice-Président de l'Association Foncière Pastorale de Saint Christophe en Oisans.

Le Président
LEHMANN Jean-Luc

Syndic de l'AFPA
TURC Marie-Claude

Association Foncière Pastorale
Mairie de Saint Christophe
38520 St Christophe en Oisans
Siret 200 011 575 00012

Conformément à l'article 40 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006, le président certifie le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son affichage au siège de l'association ou de sa notification le : 2 octobre 2025